

LE JOURNAL

Saint-Jouin-Bruneval

TRIMESTRIEL - Jan. / Fév. / Mars / Avril - Bulletin d'information de la commune de Saint-Jouin-Bruneval

Rédaction et administration : 1 place Major général John Frost / 76280 Saint-Jouin-Bruneval

Site : www.st-jouin-bruneval.fr / Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr / Tél. : 02 35 20 74 43



SEMEZ DES COQUELICOTS

Avec ce journal, nous avons le plaisir de vous offrir un sachet de graines de coquelicots pour fleurir vos jardins à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Opération Biting qui aura lieu le 24 juin 2012.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE



SUIVEZ LES PROJETS

Une nouvelle année, un nouveau centre bourg, c'est comme le début d'une nouvelle histoire. Le permis de construire vient d'être déposé, le dossier de consultation des entreprises va être lancé. Le chantier pourrait démarrer en juillet. Ce nouveau centre bourg s'ouvrira aux St-jouinais à l'automne 2013.

Garder la valeur patrimoniale, réhabiliter, rénover, utiliser l'existant, faire des économies d'énergie ont été les points forts qui ont guidé le travail préparatoire de l'équipe municipale depuis trois ans. L'ancienne école des garçons sera réhabilitée et deviendra un espace multi-accueil et intergénérationnel qui accueillera la petite enfance, les associations, les aînés mais aussi la nouvelle bibliothèque.

L'aménagement de la nouvelle mairie-poste sera conduit dans le même temps, pour une maîtrise des coûts conséquente. La réhabilitation de ces bâtiments vétustes était nécessaire. Les espaces publics

extérieurs seront mis en valeur ; une chaudière à bois et un réseau de chauffage relieront les bâtiments communaux. Le commerce sera renforcé par un marché couvert et des stationnements supplémentaires. Les sentiers piétons favoriseront les rencontres et les échanges entre habitants. Le Clos des jardiniers aura accueilli ses nouveaux locataires. La salle polyvalente sera agrandie et réhabilitée.

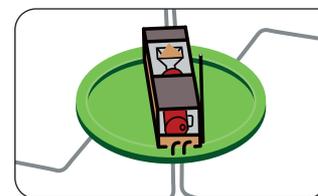
A terme, l'ensemble permettra de recréer un vrai cœur de bourg, de redonner de la vie.



CONSEIL MUNICIPAL P.8



ÉCOLE DES FILLES P.9



RÉSEAU DE CHAUFFAGE P.13



ÉDITO

Dans un contexte mondial et national déstabilisé par les crises bancaires, la dette... où chacun d'entre nous pourrait être, à un moment ou un autre, touché par des difficultés, l'échelon local, communal garde tout son sens et reste un moyen d'agir. Certes, nous devons rester vigilants, et plus que jamais, solidaires et attentifs les uns envers les autres. Mais nous devons aussi être innovants et entreprenants pour développer notre commune, créer des liens entre habitants et nous projeter dans l'avenir pour développer notre village.

2012 sera une année décisive pour 3 dossiers importants qui nous concernent directement. Tout d'abord, améliorer notre cadre de vie en réhabilitant le centre-bourg. En finir définitivement avec le projet de port méthanier, après plusieurs années de mobilisation. Et enfin, négocier l'entrée contrainte de St-Jouin et des communes du canton dans la CODAH.

Certains de ces événements, nous obligent parfois à donner de la voix pour défendre les valeurs fondamentales de la démocratie.

Je souhaite remercier ici tout ceux qui tout au long de l'année consacrent du temps aux autres : élus bien sûr, mais aussi les membres d'associations, parents d'élèves, comité des fêtes, bénévoles... pour faire de Saint-jouin-Bruneval une commune où il fait bon vivre.

Je souhaite que 2012 soit une année où l'on renforce encore l'écoute et améliore la proximité. En plus du journal trimestriel, du site internet, du blog, des permanences, des réunions publiques, je vous proposerai de nous rencontrer, lors de réunions, dans vos hameaux respectifs.

Cher(es) St-Jouinais(es), c'est à chacun de vous que je m'adresse, par-delà vos âges, vos métiers, vos sensibilités et vos difficultés pour vous souhaiter, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères.

Tous mes vœux
Chaleureux
François AUBER

2/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

11 NOVEMBRE DEVOIR DE MÉMOIRE



M. Crochemore et M. Auber déposent une gerbe en présence des membres des associations, « Des anciens combattants », « André Haraux Histoire et Mémoire » et des porte-drapeaux.

Discours du maire le 11.11.2011 à 11h pour la célébration du 93^e Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

« Cette commémoration est pour nous un devoir de mémoire et d'histoire. C'est un devoir envers notre passé, car ce monument aux morts témoigne, comme tous ceux des villages et des villes de France, combien cette guerre détruisit de vies humaines. Nous devons nous souvenir de toutes ces vies perdues. Les noms des hommes de St-Jouin-Bruneval, morts ou disparus dans cette guerre, ont été égrenés durant cette commémoration afin que leurs noms résonnent en nos têtes comme autant d'épreuves traversées par ces générations du feu... Mais leurs noms sont aussi autant d'invitations à la paix mondiale, autant de messages aux générations futures, les exhortant à ne pas reproduire les erreurs d'hier.

Extrait d'une lettre « Des mots et des morts » Eugène, soldat de 18 ans
Le 13 novembre 1918

Chers parents [...]

Le 9, à 10 heures du matin on faisait une attaque terrible dans la plaine de Woëvre. Nous y laissons trois quarts de la compagnie, il nous est impossible de nous replier sur nos lignes ; nous restons dans l'eau trente six heures sans pouvoir lever la tête ; dans la

nuit du 10, nous reculons à 1 km de Dieppe ; nous passons la dernière nuit de guerre le matin au petit jour puisque le reste de nous autres est évacué ; on ne peut plus se tenir sur nos jambes ; j'ai le pied gauche noir comme du charbon et tout le corps tout violet ; il est grand temps qu'il vienne une décision, où tout le monde reste dans les marais, les brancardiers ne pouvant plus marcher car le Boche tire toujours ; la plaine est plate comme un billard. À 9 heures du matin, le 11, on vient nous avertir que tout est signé et que cela finit à 11 heures, 2 heures qui parurent durer des jours entiers. Enfin, 11 heures arrivent ; d'un seul coup, tout s'arrête, c'est incroyable. Nous attendons 2 heures ; tout est bien fini ; alors la triste corvée commence, d'aller chercher les camarades qui y sont restés.

Eugène Poézévara avait 18 ans en 1914. Il écrivait souvent à ses parents, des Bretons qui habitaient à Mantes-la-Jolie. Eugène a été gazé sur le front, et il est mort d'épuisement dans les années 20.

C'était pour des hommes comme Eugène que étions réunis ce 11 novembre 2011. Des hommes comme lui, comme les un million quatre cent cinquante mille morts dont les noms sont gravés en lettres d'or sur les trente-huit mille monuments qui nous rappellent les quatre années de carnages de la première guerre mondiale. Nous étions présents, comme les générations

qui nous ont précédées, depuis que la loi du 25 octobre 1919 sur la « commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre » nous impose ce devoir de mémoire.

« Sacrifices, morts pour la patrie, tombés au champ d'honneur, héros glorieux », derrière ces mots, qui peu à peu se sont vidés de leur sens, c'est bien à un culte des morts que nous sacrifions ces quelques instants passés ensemble. Ensemble autour de ce monument, monument aux morts justement.

Quels sens donnons-nous encore à cette cérémonie ? Bien sûr, l'histoire s'est substituée à la mémoire. Aujourd'hui, nous devons réfléchir à la manière dont nous allons transmettre et partager cette histoire collective avec les jeunes générations. Chacun dans nos familles, nous avons tous été touchés par cette tragédie. Mais il y a si longtemps. Retournons-nous sur notre passé, rappelons-nous nos anciens et nous nous apercevons qu'ils ne sont pas si loin.

1914 - 1918, c'était au siècle dernier, mais le dernier vétéran est mort le 5 mai 2011. Charles Choules était en effet l'ultime survivant des 70 millions d'hommes qui ont été mobilisés entre 1914 et 1918. Il était australien. Neuf millions de soldats sont morts en 4 ans, des Français et des Serbes, des Anglais et des Allemands, des Russes et des Américains, des Autrichiens et des Hongrois, des Sud-africains et des Australiens, et tant d'autres encore.

Nos arrière-grands-parents pensaient que s'en serait fini et que c'était bien la Der des Der, mais vingt ans plus tard, il fallait de nouveaux des lettres d'or à graver sur les pierres de nos monuments, et comme si ce n'était pas assez et qu'il y avait encore un peu de place, il a fallu ajouter celles des guerres qui ne disaient pas leur nom. Il semble qu'aujourd'hui le vingtième siècle ait étanché sa soif de sang et de violence, de massacre industriel et de génocide, bien qu'ici ou là l'on continue de s'entretuer pour des raisons souvent difficiles à comprendre. Mais c'est si loin !

Alors aujourd'hui, souvenons-nous de LEFEBVRE HENRI, LEMPERIER ALFRED, LEBIGRE MAURICE, TERNON MARCEL, HAZARD JULES, LECARDONNEL OCTAVE et de MOIGNARD LOUIS. Sont-ils morts pour une cause juste ou sont-ils morts en vain ? On meurt toujours en vain à la guerre, parce que l'on est toujours trop jeune pour mourir. C'est à eux et à leurs neuf millions de frères d'armes que nous pensons, en ce jour du 11 novembre.»

COURAGE ET DÉVOUEMENT



M. Ory, Yann Lecorre et François Auber.

Le mercredi 7 décembre, une réception a été organisée à la mairie pour remercier les personnes et les équipes qui sont intervenues lors des accidents liés à la mer du début de l'été.

Olivier HENRY, adjoint en charge de la sécurité et marin de profession, avait réuni au nom de la commune, la SNSM, la gendarmerie maritime et Dragon 76. Un hommage appuyé a été rendu à Yann LECORRE

qui n'avait pas hésité à plonger pour porter secours à deux octogénaires dont l'embarcation avait chaviré à cause du mauvais temps. Yann a ainsi sauvé la vie de l'un des deux plaisanciers.

Mr ORY, sous-préfet du Havre, et François AUBER ont remis à ce héros de la mer la médaille du courage et du dévouement. Une médaille créée sous le règne de Louis XIV, qui récompense les personnes qui se sont illustrées par un acte exemplaire.

Bonne chance à Yann dans sa formation professionnelle de patron-pêcheur.

LAURÉATS DES JARDINS FLEURIS UNE PASSION RÉCOMPENSÉE

**Maisons fleuries**

- 1 Max Vannier
- 2 Jean-Claude Piéfort
- 3 Huguette Ollivier
- 4 Fabienne Prévost
- 5 Christine Paul
- 6 André Hanin
- 7 Annick Boige
- 8 Chantal Pla Valencia
- 9 Nadine Granval
- 10 René Levasseur
- 11 Jean Avenel

12 Mireille Graindor

- 13 Annick Fouache
- 14 Micheline Legoy
- 15 Sylviane Courtier
- 16 René Chicot
- 17 Jean-Claude Gilles

Abords de route

- 1 Jean-Claude Pieford
- 2 Annick Boige
- 3 Nadine Granval
- 4 Jean-Claude Gilles

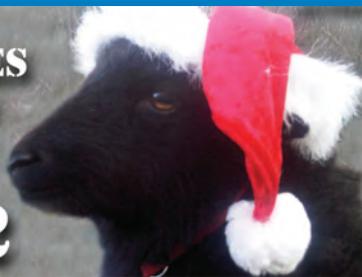
Potagers

- 1 Christine Paul
- 2 André Hanin
- 3 Jean-Claude Maugendre
- 4 Jean-Claude Piedfort
- 5 Nadine Granval
- 6 Jean-Louis Lemaistre

NOËL SUR LA COMMUNE

JOYEUSES
FÊTES

2012



Le père Noël s'est invité à la **ferme des falaises**. Visite pleine de tendresse pour de nombreux enfants et parents.

Mission réussie pour le concert de Sylvain Grenier et de ses musiciens. **Horeb** a pour but d'organiser des concerts et de promouvoir la musique profane et sacrée.



Succès du **marché de Noël**, avec cette 8^e édition. Le président Jean Louis Lemaistre et toute son équipe peuvent être satisfaits : 70 exposants, et le village far west playmobil de Sylvain Anquetil encore plus grand et beau que l'année précédente ainsi que le stand d'Aquacaux avec ses animaux.

Cette année encore, c'est **Andrée et Denis Mary-brasse** qui ont, malgré la pluie, habillé le père Noël. Souhaitons leur une météo plus clémente pour le déshabillage !

Comme à chaque **veillée de Noël**, St-Jouin-Bruneval a organisé sa crèche vivante. En hommage à l'abbé Hédouin, créateur de cette crèche vivante, décédé en septembre dernier, c'est Monseigneur Brunin, nouvel évêque du Havre, qui a présidé cette veillée de la Nativité.



À travers le FEADER, l'Europe soutient le développement des territoires ruraux en Haute-Normandie.

Elle souhaite aider les territoires ruraux en soutenant financièrement les projets d'aménagement des espaces et le développement d'activités économiques diversifiées et respectueuses de l'environnement. Cette politique s'articule autour de 3 axes et objectifs fondateurs. L'axe 3 porte notamment sur l'aménagement des territoires ruraux, aménagements qui conjuguent l'économie, l'environnement et les attentes sociétales.

Les projets portés par l'équipe municipale, le réaménagement du front de mer de Saint-Jouin-Plage, le réaménagement du mémorial de Bruneval, la création d'une aire de service pour camping-cars, la restructuration du cœur de bourg, renforcent l'attractivité de notre territoire. Ils entrent dans les champs d'application des fonds européens et bénéficient donc d'un soutien financier conséquent, qui permet leur réalisation.

EMPLOIS D'ÉTÉ

- Un emploi saisonnier pour la base nautique, BAFA exigé ou en cours.
- Un emploi saisonnier pour surveillance et entretien des sanitaires de la plage.

S'adresser à la mairie au 02 35 20 74 43

BRÈVES

SORTIE ANCIENS COMBATTANTS Les anciens combattants ont passé une journée au casino de Trouville. Jeux et spectacles pour cette journée bien remplie.

LES 30 ANS DU GROUIN Jean-Claude Tessier, président du club de pêche du Grouin avait mis les petits plats dans les grands en invitant les 60 adhérents et les sympathisants pour fêter les 30 ans du Club. Une exposition ainsi que des objets retraçaient la vie du Club.

FARFADETS ET PAELLA Soirée Paella organisée par le comité des fêtes. Ils étaient nombreux à se régaler dont 27 Saint-Jouinois. Le rire était aussi de la soirée avec les Farfadets, troupe bien connue pour ses sketches cauchois.

CHASSE, SENTIER INTERDIT Fermeture du sentier de pré-falaise (entre le Belvédère et Saint-Jouin Plage) le 28 janvier pour une battue.

MÉDAILLES DU TRAVAIL Ont été honorés de la médaille échelon argent : Christine Lepas (Dialogue) et Pascal Bachelet (Wartsila), échelon vermeil : Jean Marie Delahaye (CIC) grand or : Adrienne Prévost (Legal), Jean Salenne (Dresser rand). Double médaille or Jean Louis Lemaistre (Galli) médaille or et grand or.

TOURNAGE À ANTIFER

De février à avril 2012, France 2 tourne deux scènes d'un film policier « Du sang et du miel », avec Bruno Solo et Jean-Marc Barr.



PIZZAS A EMPORTER Mr Robert nous propose tous les mercredis à partir de 19 heures, près de l'épicerie/tabac, ses délicieuses pizzas.

MR ET MME SENAY FONT LEUR PUB Entendu sur la radio résonnance, une publicité pour notre boucher. Les amateurs auront apprécié la qualité de la viande des deux génisses limousine qu'ils avaient élevées.

IDEFI est un institut basé à Criquetot l'Esneval, qui assure le suivi de familles et des enfants placés en familles d'accueil. Tous les mercredis après-midis un local communal sera mis à la disposition de Mélanie Dragon, psychologue en charge du suivi de ces familles

LES RENDEZ-VOUS DE L'ARCHÉOLOGIE A l'initiative de Gilles Honoré, conseiller municipal 2 conférences ont été organisées avec l'association Sciences et Géologies Normandes. Vif intérêt du public.

STAGE VOILE / CHAR À VOILE

STAGE DU 23 AU 27 AVRIL À ST-JOUIN-PLAGE



Renseignements en mairie au 02 35 20 74 43

4/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL



LE BILLET DE VOTRE ÉLU :

Michel LOISEL / Adjoint service technique, voirie

« Nous avons souhaité améliorer les réalisations de voirie. La Mairie a donc fait appel à un bureau d'études CEDN qui a réalisé une consultation pour un marché pluriannuel de travaux de voirie. C'est ce bureau d'étude qui assure le diagnostic des chaussées, la mise en oeuvre et le suivi des chantiers. Au cours de cette 1^{ère} tranche de programmation de voirie, c'est le tronçon le plus endommagé de la route de la Pigeonnière qui a été classé prioritaire pour un nouvel enrobé.

A côté de ces travaux qui améliorent la vie quotidienne des habitants de la commune, nous travaillons sur le projet de la rénovation de la salle polyvalente pour offrir un meilleur accueil à tous. Cette rénovation est pensée de façon à répondre aux normes actuelles de sécurité, à l'accès aux personnes à mobilité réduite. Dans deux ans, la commune aura rénové tous les bâtiments qui en ont besoin. Cette ambition nécessaire nous permettra à tous de mieux vivre à St-Jouin-Bruneval.

Par ailleurs, je suis adhérent à la SAPO qui organise le salon avicole chaque année manifestation à laquelle je suis très attaché »

SERVICES TECHNIQUES



UN NOUVEAU LIEU

En partant de la droite Aurélien Paul (1^{er} adjoint), Michel Loisel (2^e adjoint), Ludovic Legoy, Denis Marybrasse, Anthony Farcy (derrière), Alain Leblanc, Jean-Marie Poret et Jean-Pierre Deshays.

Le personnel du service technique est ravi de prendre possession de leurs nouveaux locaux. En raison du caractère exigu du local situé rue du 8 mai 1945, tant pour le personnel des services techniques que pour le

stationnement des véhicules de la ville (tracteurs, utilitaires, etc.), la municipalité a décidé de déplacer les services techniques dans un local plus grand et plus adapté (bâtiment de 300m² sur une parcelle de 4500m²) qui est situé dans la même rue. Ce nouveau local permet de disposer d'une surface intérieure et extérieure bien plus importante. Les locaux sont utilisés depuis quelques jours déjà par les employés, cependant quelques travaux d'aménagement sont prévus. Les employés entretiennent et valorisent le patrimoine communal. Des domaines extrêmement variés sont traités : espaces verts, voirie, maçonnerie, peinture, plomberie, mécanique et serrurerie-ferronnerie. La propreté de la commune est un enjeu important. Les services techniques gèrent l'entretien des chemins communaux, l'entretien des bâtiments (mairie, écoles...), le nettoyage des voiries, et des espaces verts, l'installation et le démontage des équipements des fêtes et des manifestations. L'achat de ce bâtiment sera compensé par la vente des locaux actuels. L'offre de vente est confiée à plusieurs agences immobilières.

SAINT JOUIN-BRUNEVAL ÉQUIPE SES HABITANTS DE LA TÉLÉRELÈVE



Eaux de Normandie met en place à Saint-Jouin-Bruneval la télérelève, outil de suivi de sa consommation d'eau. Techniquement, le système de télérelève consiste à installer des récepteurs sur les sites les plus hauts de la commune.

Le récepteur est équipé d'une antenne qui récupère les signaux émis par les émetteurs, installés sur les compteurs d'eau chez les particuliers. Une carte SIM réémet ensuite l'information collectée vers un serveur central de données.

Avec ce service de télérelève des compteurs d'eau en continu, les Saint-Jouinois pourront suivre quotidiennement l'index de leur compteur sur Internet (www.eau-en-ligne.com) et disposeront d'un historique sur trois ans. Plus besoin de prendre rendez-vous avec le releveur de compteur, les informations sont à disposition sur Internet. Ils sont assurés de payer leur consommation en temps réel, et non plus une estimation. Les Saint-Jouinois seront également informés en cas de suspicion de fuite ou de consommation anormale soit par mail soit par courrier.

UNE BALEINE DE 18 MÈTRES DÉPOSÉE À ANTIFER

Le corps d'une baleine de 18m de long et de 15 tonnes a été retrouvé mardi 8 novembre 2011, en baie de seine.

Une baleine a été trouvée en baie de seine mardi 8 novembre 2011 à 30 miles d'Antifer. Mercredi, vers 22h. Elle a été ramenée et échouée dans le port d'Antifer afin qu'elle ne dérive plus dans une zone de navigation. Elle mesure 18 mètres de long pour un diamètre de 3 mètres et pèse une quinzaine de tonnes. Il s'agit d'un rorqual commun à museau pointu. La récupération de la baleine sur la plage s'est faite grâce à la Préfecture de Seine Maritime et

aux services de l'Etat en collaboration avec la mairie de St Jouin-Bruneval. L'an dernier, une baleine avait déjà été récupérée à cet endroit. C'est Olivier Henry, adjoint en charge de la sécurité et marin professionnel, qui a piloté ce dispositif d'assistance et de contrôle des opérations maritimes qui auront duré plus d'une journée.

Déposée à Antifer

L'autopsie réalisée par le centre d'études des mammifères marins de la Rochelle semble révéler que le décès soit dû à un choc violent. Il apparaît que 80% des accidents mortels des cétacés seraient dus à une collision avec des navires. Les scientifiques ont réalisé des prélèvements sur l'animal. La société



Mon premier n'est pas le haut, mon second se tricote et mon tout n'est pas un cachalot.

d'équarrissage a effectué la découpe de l'animal aussitôt que les scientifiques ont laissé la place.

En savoir plus : www.st-jouin-bruneval.fr



L'architecture, salle comble pour un sujet passionnant.

CENTRE BOURG, UN EXEMPLE POUR LE CAUE*

Dans le cadre des rendez-vous du CAUE, une conférence sur le thème « diagnostic et stratégie urbaine de St-Jouin-Bruneval » a eu lieu le vendredi 21 octobre 2011. Parmi le public, se trouvaient des élus, des membres de services techniques de diverses communes, d'étudiants en aménagement du territoire...

Paul Chemetov, architecte-urbaniste de renommée

internationale, a livré son regard d'expert quant au projet mené par la municipalité pour redynamiser le centre bourg du village. Après une analyse du patrimoine existant, il a imaginé un projet d'urbanisation qui revitalise le village sans toutefois empiéter sur l'espace agricole en offrant de nombreux services et commerces de proximité tout en réhabilitant les bâtiments.

* CAUE Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Depuis 2008, notre commune a engagé une démarche de transformation de son plan d'occupation des sols (POS) en (PLU)

En effet, le POS, encore en vigueur, ne correspond plus aux exigences des normes actuelles. La loi SRU, relative à la solidarité et aux renouvellements urbains, nous demande d'économiser l'espace et d'encourager les déplacements de proximité. La loi littorale n'autorise l'extension de l'urbanisation qu'en continuité des villages existants.

Le PLU doit également prendre en compte les objectifs définis au niveau du SCOT (Schéma de cohérence Territoriale) du Pays des Hautes Falaises. Le PLU engage une réflexion en profondeur sur l'aménagement de la commune à l'horizon des quinze prochaines années.

Le PLU contient un « projet d'aménagement et de développement durable » (PADD). Ce document exprime une vision du territoire à moyen et long terme. De ce document découlent les choix réglementaires de zonage et de règlement d'urbanisme.

Implication de la loi littorale dans les règlements d'urbanisme d'une commune littorale

En tant que commune littorale, Saint-Jouin-Bruneval est assujettie à la loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral (articles L.146-1 à L.146-9 et R.146-1 et 2 du code de l'urbanisme).

Les principes de la loi littorale visent à n'autoriser l'extension de l'urbanisation qu'en continuité des villages existants, c'est-à-dire autour de noyaux traditionnels assez importants pour avoir une vie propre et disposer de services et commerces de proximité.

Dans le cadre de la loi littorale, le PLU doit également tenir compte :

- **des espaces naturels remarquables**
Les espaces naturels remarquables (valleuse de Bruneval, de Boucherot) doivent être préservés.
- **des parcs et ensembles boisés les plus significatifs**
Les alignements et ensembles boisés les plus significatifs de la commune (valleuse de Bruneval et des alignements boisés localisés autour d'anciens clos masure) ont été répertoriés et seront protégés dans le cadre du PLU.
- **de la bande littorale des 100 mètres.** Il s'agit de la bande littorale en dehors des espaces urbanisés d'une profondeur minimum de 100 mètres.
- **de la protection des coupures d'urbanisation.** Les coupures d'urbanisation permettent de conserver des zones de transition entre deux zones urbanisées.
- **les espaces proches du rivage sont des espaces à forte qualité paysagère sur le littoral.**

Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD

MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

- Prévoir le développement de l'habitat à proximité des équipements et services

- Rue Lord Mountbatten
- Rue des Pins
- Chemin des Cèdres

- Limiter le développement des hameaux afin de préserver leur identité et l'activité agricole et de restreindre les déplacements.

- Permettre le maintien d'une activité agricole dynamique

RENFORCER LA CENTRALITE

- Conforter le dynamisme économique

- Répondre aux besoins des habitants en créant un pôle multi générationnel et multi activités

- Mettre en valeur le patrimoine communal en réaffectant certaines constructions

- Conforter le pôle sportif

- Créer une zone de déplacements apaisés

S'INSCRIRE DANS LA VALORISATION TOURISTIQUE DE LA COTE D'ALBATRE

- Conforter la plage, créer un pôle nautique et augmenter les capacités de stationnement

- Créer un espace mémorial

- Recomposer un accès à la mer au débouché de la valleuse de Bruneval

- Créer un maillage de circuits touristiques et de cheminements doux

- Développer l'hébergement touristique

PROTEGER ET METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE

- Protéger les espaces sensibles en lien avec le littoral

- Protéger le patrimoine bâti, témoin du passé communal

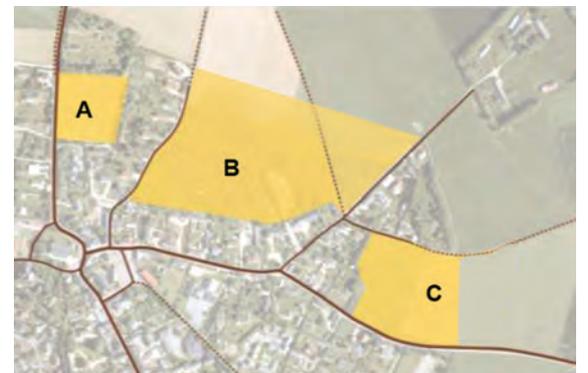
- Préserver les caractéristiques des clos masure

Ces obligations et prescriptions se retrouveront dans les futurs règlements du PLU. Jusqu'à l'arrêt du règlement de PLU (envisagé au second semestre 2012) les dispositions réglementaires du POS restent en vigueur. Les propriétaires possédant un terrain constructible en hameau conserve la constructibilité durant la validité du POS. Ils la perdront au moment de l'arrêt de règlement du PLU, à l'exception du Grand Hameau et du bourg considérés comme agglomération.

Évaluation environnementale du PLU

Le projet de terminal méthanier, et tout particulièrement l'arrêté de PIG (Projet d'Intérêt Général) ont rendu la réalisation d'une évaluation environnementale obligatoire. Le but est de cibler les enjeux environnementaux du territoire du PLU et d'analyser plus finement les éléments sur lesquels le projet de PLU aurait potentiellement un impact. L'évaluation environnementale alimente le diagnostic et éclaire les choix d'aménagement. Elle analyse l'état initial de l'environnement et expose les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en œuvre du PLU. Le PIG a provoqué l'évaluation environnementale et retardé ainsi de plusieurs mois l'arrêt du PLU.

Le projet de zones à urbaniser pour SJB

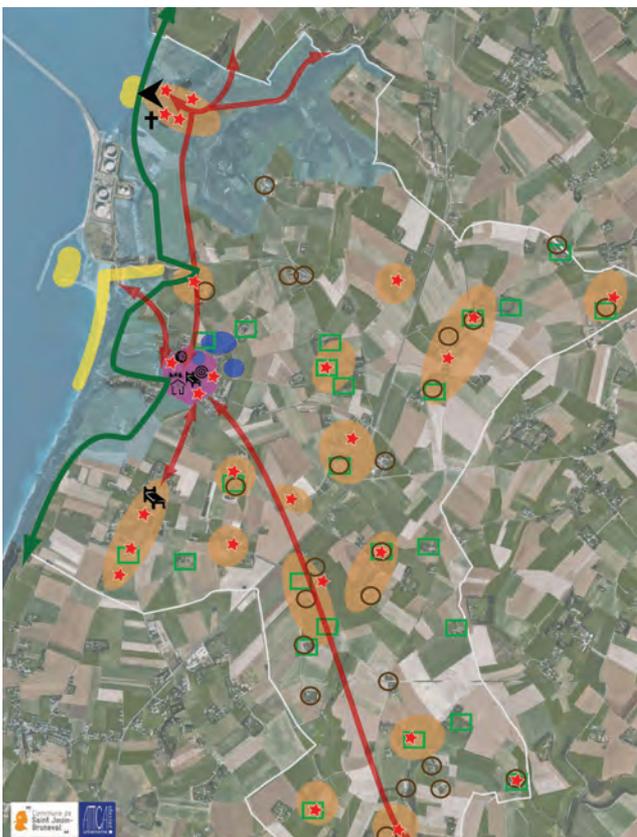


Zones A, B et C destinées à l'urbanisation.

Parallèlement au travail d'évaluation environnementale, le bureau ATTICA associé à la SCHEMA qui assiste la mairie dans l'opération de cœur de bourg, travaille à définir les limites d'urbanisation autour du bourg de SJB. Le projet de zonage pour SJB, autour du bourg s'articule comme suit :

- les deux zones actuellement en zone constructible du POS, c'est-à-dire : la zone A rue Lord Mountbatten et la zone C route des Pins, conservent leur vocation à l'urbanisation.
- Le secteur B entre les 2 zones urbanisables (entre le chemin des Cèdres et le chemin des Courlis) en continuité du bourg sera également destiné à l'urbanisation.

Une fois le règlement de PLU adopté, la mairie ne souhaite pas laisser se développer une urbanisation anarchique et non maîtrisée. Une densité moyenne de 20 logements à l'hectare est envisagée.



6/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL



LE BILLET DE VOTRE ÉLUE :

Micheline Monville

Adjointe en charge du personnel communal et vice-présidente du CCAS

« La rénovation du centre bourg se terminera à l'automne 2013. Ces chantiers du centre bourg vont être menés en simultané sur plusieurs mois pour une meilleure maîtrise des coûts mais également dans le souci de réduire les nuisances de bruit, de circulation de camions, de voirie.

Durant les travaux, le centre de la commune restera accessible et les commerces ouverts. Toutes les activités communales continueront, comme celles notamment en faveur des anciens, avec une activité par trimestre.

Le voyage aura lieu en septembre, la destination et la date restent à fixer. Le CCAS, conscient des difficultés financières rencontrées notamment par certains aînés, examinera cette année une nouvelle condition d'attribution du bon de chauffage de 150 euros attribué aux résidents de plus de 75 ans.

L'année 2012 verra deux agents communaux partir à la retraite. Mr MARYBRASSE au 1er février pour les services techniques et Mme PREVELLE au 1er juin pour l'école maternelle.

Nous leur souhaitons par avance, une excellente retraite et la découverte d'un nouveau temps de vie avec les leurs ».

MONOXYDE DE CARBONE COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- 1 Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- 2 Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- 3 N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero etc.).
- 4 Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

BIBLIOTHÈQUE VOUS ACCUEILLE À NOUVEAU

Le local, place Claude Cheinisse, qui accueille la bibliothèque jusqu'à la réhabilitation de l'ancienne école des garçons est opérationnel. Annick Boige, Huguette Crey et quelques bénévoles ont passé plusieurs semaines à la mise en place des ouvrages. Le personnel municipal a déménagé les meubles, posé la moquette et effectué les derniers travaux. Toutes ces bonnes volontés ont réussi à créer un espace, certes plus petit, mais agréable et chaleureux. Merci à Annick Boige qui s'est beaucoup impliquée dans ce déménagement et à qui il a fallu de l'énergie et de la motivation pour offrir aux habitants amoureux des livres ce lieu de lecture et de rencontre. Annick Boige a depuis le début, malgré les désagréments des déménagements, apporté son adhésion au projet de l'espace multi-accueil dans lequel la bibliothèque aura logiquement une place centrale.

Eaux de Normandie MIEUX CONNAÎTRE NOTRE RÉSEAU

La Codah réalise le profil de vulnérabilité des eaux de baignade du Havre à St-Jouin-Bruneval, afin d'étudier les sources potentielles de pollution sur les rivages.

La station d'épuration de St-Jouin-Bruneval, ainsi que le poste de refoulement de la vauzeuse Boucherot sont 2 sources potentielles de pollution de la plage lors de dysfonctionnement. Sur la Côte d'Albâtre en général les mauvais résultats bactériologiques sont souvent liés à des épisodes fortement pluvieux. Eaux de Normandie, (anciennement Lyonnaise des eaux) est donc amenée à réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement collectif et un diagnostic du réseau de collecte des eaux pluviales. Eaux de Normandie a donc été amenée à réaliser un «test à la fumée» sur le réseau assainissement collectif puis une vérification par un «test au bruit». Ce diagnostic permettra d'établir si les deux réseaux sont bien distincts et si les raccordements individuels sont bien effectués sur le bon réseau. Les résultats de ce diagnostic seront connus en début d'année. Parallèlement, le Syndicat d'eau lancera une consultation pour une mise aux normes de la station d'épuration de St-Jouin-Bruneval. Pour le Brunevalais, en attendant une prochaine station d'épuration à la Poterie, le raccordement temporaire à l'actuelle station de lagunage, devrait être réalisé par le syndicat d'eau en 2012.



Les employés de Eaux de Normandie effectuent un prélèvement.

BLOG DE LA COMMUNE TOUT EN IMAGES...

La mairie a créé un blog depuis le mois d'août afin que la population puisse suivre en image toute l'actualité de St-Jouin-Bruneval. Vous trouverez des photos, vidéos, articles liés aux événements qui ont eu lieu sur la commune. C'est une nouvelle manière de découvrir ou redécouvrir sa commune. Vous pouvez, par exemple, visionner des reportages télévisés, suivre les activités de vos enfants, revoir des photos de manifestations organisées sur la commune...

Actus - Commune de St Jouin-Bruneval



Comment le découvrir ?

Vous pouvez vous rendre sur ce blog de deux manières différentes. Soit en tapant directement actu-st-jouin-bruneval.blogspot.com dans la barre d'adresse ou en vous rendant sur le site de la commune et en cliquant sur le lien visible depuis la page d'accueil. Bonne visite à tous.

SALON AVICOLE



En savoir plus :
www.st-jouin-bruneval.fr

INAUGURATION ET RÉCOMPENSE



Comme chaque année, la commune a été heureuse d'accueillir la Société d'Aviculture de la Porte Océane. Pour cette édition 2011, nous avons été fiers de participer à la tenue d'un concours d'ampleur nationale. La SAPO apporte une riche contribution à la préservation voire à la relance de races. Ces femmes et ces hommes, présents dans ce salon, sont des acteurs du maintien et de la diversité des espèces. En effet, 40 % des races domestiques ancestrales risquent de disparaître dans les 10 ans à venir. L'année 2010 a été l'année de la biodiversité, mais la sauvegarde d'espèces animales domestiques n'est pas suffisamment prise en compte. La biodiversité domestique serait-elle le parent pauvre de la biodiversité ? Depuis 27 ans, les membres de la SAPO font la démonstration au grand public, aux professionnels et aux élus de la nécessité de maintenir cette richesse patrimoniale.

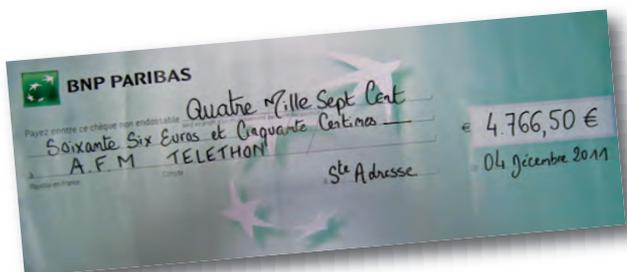
TÉLÉTHON 2011 SAINT-JOUIN SE MOBILISE

CHOR&ANSE UN BON GESTE

L'animateur de chorégraphie David Hamel Millet a demandé à ses élèves, petits et grands, de rejouer le spectacle de « Cléopâtre » le samedi 2 et dimanche 3 décembre à l'espace Sarah Bernhardt



Des centaines de spectateurs étaient au rendez-vous, montrant cette année encore que la solidarité est une valeur que nous sommes nombreux à défendre. La somme des dons s'élève à 4766,50 euros.



LES VOLLEYEURS MONTENT AU FILET

Les volleyeurs se mobilisent aussi pour sensibiliser les spectateurs aux handicaps. Chaque année, Franck PUCCIARELLI et son club mettent tout en œuvre pour organiser le tournoi de volley afin de récolter, là encore, des fonds pour aider les malades.



LES ÉLÈVES DANS LA COURSE



Après la marche pour les maternelles, la course pour les primaires, les élèves ont partagé un goûter copieux. Les dons récoltés par les écoles s'élèvent à 422.51€, ils ont été reversés au Téléthon. Merci aux enseignants, aux parents d'élèves et au personnel de la cantine pour leur participation.

LE JUDOKA DU COEUR

Une trentaine d'enfants « Éveil Judo » dont 3 judokas de St-Jouin-Bruneval Gianni, Jules et Sasha se sont affrontés devant les parents accompagnateurs.

Hélène HAUZAY, sponsor et opticienne de vision Gonville, accompagnée de François AUBER et des 6 membres du bureau du club de judo a remis des médailles et des tee-shirts aux valeureux combattants, en présence de leur professeur Jean-Claude Quillien.



Ces petits bambins étaient fiers à l'inscription, de déposer leurs engagements financiers qui s'élèvent à 93€ au profit de l'AMF pour ce week end du Téléthon. Ils représentaient les clubs de Bolbec, Criquetot, Virville, Angerville l'Orcher, Turretot et St-Jouin. Un grand merci aux donateurs et surtout aux judokas pour leur participation.

judoclubstjouin.olympo-network.com

BILAN D'UNE SAISON DE RANDONNÉE DE SEPT 2010 À SEPT 2011

47 adhérents ont parcouru 5682 kms avec 447 participations



Renseignements : Gérard Vittecoq au 02 35 20 70 08

24 sorties, 17 matinées et 7 journées, dont un mémorable week end de randonnée dans la vallée de l'Andelle, avec les abbayes de Mortemer et de Fontaine Guerard où l'on a conjugué le plaisir de la randonnée avec la culture, l'histoire et le patrimoine de cette belle région.

Pour le 1^{er} semestre 2012 : sorties du matin : 8/01 - 22/01 - 19/02 - 04/03 - 18/03 - 01/04 - 06/05 sorties à la journée : 15/04 - 20/05 Participation à la Valleuse des Arts : 20/05. Week end randonnée au pays de Mortain : 2 et 3 juin.

Les sorties randonnées sont les 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois. Le dimanche matin de 9h00 à 12h00 pour une dizaine de kms dans les environs, sauf aux beaux jours, du 15 avril au 15 octobre où le 3^e dimanche du mois, la sortie est alors à la journée, environ 20 kms.

LES RANDONNEURS SOLIDAIRES

Mr VITTECOQ, président du club de randonnée, a emmené ses marcheurs sur la commune. Malgré la pluie et le vent, les randonneurs ont parcouru les 12 kilomètres prévus. Les dons ont été remis à l'association.

8/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE

29 SEPTEMBRE 2011 CONSEIL SPÉCIAL CENTRE BOURG

- 1 **Centre Bourg : autorisation de recherches de subventions et passation de marchés publics**
- 2 Affaires immobilière : Achat services techniques parcelle n° A 844 rue du 8 Mai 1945
- 3 Affaires immobilières : Cession services techniques actuels
- 4 Affaires immobilières : Cession Mairie Poste actuelles pour la création de logements sociaux
- 5 Réactualisation de l'Article 222-2
- 6 Soutien au projet du parc Eolien offshore au large de Fécamp
- 7 Avis consultatif sur le PPRT
- 8 Natura 2000
- 9 Subvention association Club d'éducation canine
- 10 Décision Modificative n°1 et 2
- 11 Commissions communales

MARDI 29 NOVEMBRE 2011

- 1 **Délibération juridique : Appel suite au Tribunal Administratif**
- 2 Taxe d'aménagement à 4 %, en remplacement de la TLE à 4 %
- 3 Réajustement charges chauffage presbytère à partir de janvier 2012
- 4 Augmentation loyers communaux à partir de janvier 2012
- 5 Augmentation prix concessions cimetière pour 2012
- 6 Annulation de la délibération n°27/2011 en date du 29 septembre 2011 concernant la réactualisation de la commission d'appel d'offres
- 7 Subvention Judo
- 8 Motion de soutien : Cotisation CNFPT pour la formation professionnelle

29 novembre 2011 / DÉLIBÉRATION 1 : Appel suite au Tribunal Administratif

Installation d'un terminal méthanier à Saint-Jouin-Bruneval en Seine-Maritime

Fidèle serviteur de l'Etat, le Tribunal administratif de Rouen rejette la totalité des requêtes présentées par la commune et les associations de défense. Le tribunal administratif de Rouen a rejeté en bloc la totalité des requêtes présentées par la commune de Saint-Jouin-Bruneval et par les associations « Haute Normandie Nature Environnement », « Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Normandie » et « Saint-Jouin-Bruneval développement durable » qui demandaient toutes l'annulation des différents actes pris par l'Etat dans le but d'autoriser le projet d'implantation du terminal méthanier sur le site d'Antifer.

Il s'agissait pour l'essentiel d'obtenir l'annulation de l'arrêt du préfet de la Seine-Maritime qualifiant le projet d'intérêt général (PIG) et celui du ministre de l'Ecologie mettant à l'écart le port d'Antifer et le site d'exploitation dédié au terminal méthanier du périmètre de la zone Natura 2000 du littoral cauchois. En rejetant les requêtes, les membres du tribunal ont ainsi suivi à la lettre l'avis du rapporteur public selon lequel les demandes présentées étaient dépourvues de bien fondé.

Les nombreuses irrégularités de procédure qui ont entaché le dossier durant toutes ces années - impartialité des débats, population mal informée, dépassement des délais, absence de motivation de la décision de demander le PIG, détournement de procédure, ... - qui ont été soumises à l'avis du tribunal ont été balayées d'un revers de main, sans aucune motivation, par le tribunal administratif.

De la même manière, le tribunal a rejeté sans aucune analyse approfondie les sérieux arguments de fond opposés à ces décisions, notamment les questions graves d'atteinte à l'environnement soulevées par l'avocat de la commune, maître Julie Garrigues.

Sur la difficile question de l'exclusion de la digue d'Antifer de la zone protégée Natura 2000, faisant sien le raisonnement du Rapporteur public, le tribunal s'est notamment contenté de relever « qu'il ne résulte [...] pas de l'instruction que des espèces d'oiseaux [...] soient présentes sur le site », oubliant par là même que, dans un premier temps, l'Etat avait jugé ces espèces suffisamment présentes pour

inclure la digue et le Port dans la première mouture de la zone Natura 2000 !

S'agissant de l'atteinte à la sécurité, rien n'a retenu l'attention des juges alors même que l'avocat de l'association St Jouin Bruneval développement durable maître Clément Cavalier avait insisté lors de l'audience sur la proximité de l'école du village.



De l'Etat ou de l'administré : Le tribunal administratif est au service de qui ?

L'attitude du tribunal administratif dans cette affaire nous laisse amers et nous pose question sur l'indépendance de cette juridiction par rapport au pouvoir politique.

Il fallait être dans la salle d'audience pour comprendre dès les premiers instants que le tribunal administratif allait se ranger à l'avis de l'Etat. A ses yeux, aucun argument présenté par la commune et les associations n'avait de fondement. En sorte, une audience pour la forme : La corde du pendu semblait déjà être prête avant même l'ouverture des débats.

En tant que citoyens, en tant qu'élus de base, il est permis de s'interroger sur le fonctionnement de cette justice administrative.

Bien entendu, nous allons faire appel des décisions du tribunal administratif de Rouen

29 septembre 2011 / DÉLIBÉRATION 1 : Centre bourg - Budget validé à l'unanimité



Vote du projet du centre-bourg.

Le projet pour lequel l'équipe municipale s'était engagée en 2008 a été validé jeudi 29 septembre, lors du conseil municipal. Cinq axes vont être engagés pour restructurer le centre bourg, réhabilitation des bâtiments existants dont la transformation d'un logement communal en mairie-poste et la transformation de l'ancienne école en un espace multi-activités. Les quatre autres axes sont la requalification des espaces publics, la création d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur, d'une petite halle pour un marché extérieur et la construction d'un bâtiment de réserve et de stockage des points froids pour la

cantine scolaire. Les retours de subventions de L'ADEME, du FISAC, de l'Etat, de l'Europe ou autres institutions détermineront l'enveloppe des emprunts et la réalisation du projet global. En fonction de ces retours, certains points pourraient être revus à la baisse. Le projet se situe actuellement à un peu plus de 3 millions d'euros. La réalisation du centre bourg n'entraînera pas d'augmentation d'impôts mais transformera durablement l'aspect du village et offrira aux habitants de nouveaux espaces de vie et de loisirs.

LES BÂTIMENTS D'HIER À AUJOURD'HUI

ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE /9

ÉCOLE DES FILLES SOUVENIRS D'UNE ÉCOLIÈRE DEVENUE MAÎTRESSE



École des filles de Saint-Jouin-Bruneval.

Année 1959 / 1960.

Au cœur de la commune, l'école « Le Pélican » accueille, chaque jour, les petits St-Jouinois de la maternelle au CM2. Un groupe scolaire qui s'articule autour d'un ensemble de bâtiments aménagés pour les enfants et parfaitement fonctionnels. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Petit retour en arrière sur le chemin de l'école du village au siècle dernier.

Elle est heureuse d'être assise là, sur la barre du vélo, entre les bras de son père qui la conduit à l'école. Pourtant, son premier jour de classe, elle l'a passé, cachée, derrière le grand tableau noir mobile. Pas envie d'être ici, la gamine. Pourquoi aller à l'école ? Après tout, elle savait déjà lire. Maman, institutrice, lui avait appris les lettres et les mots. Passé cet arrachement du nid familial, Marie-Claude s'est finalement vite affirmée au milieu de ses copines. Que des filles. Parce qu'après guerre, il y avait deux écoles à St-Jouin : Celle des filles et celle des garçons.

Blouse obligatoire

À l'école des filles, c'était blouse pour tout le monde. Pas de distinction sociale. « De toute façon, nous étions tous pauvres », sourit l'enfant d'alors. La principale vertu de cette obligation permettait toutefois de ne pas salir ses vêtements, de ne pas les tâcher avec les quelques gouttes de javel diluées dans l'eau qui servait à nettoyer le bureau. En effet, chaque fin de semaine, il fallait frotter les tâches d'encre violette qui avaient coulé entre le petit encrier en faïence et la plume qui servait à l'apprentissage de l'écriture en pleins et en déliés. À l'aide d'une bougie blanche, les enfants frottaient

la cire sur le putpitre. Les écolières l'étaient avec un chiffon sur leur plan de travail pour le faire reluire. Effort bien utile pour se réchauffer quand le chauffage central, c'est-à-dire le poêle au milieu de la classe, ne tirait pas bien.

Journées bien réglées

Toutes les journées s'enchaînaient sur le même modèle. Première activité, une fois les élèves assises derrière leurs bureaux : la phrase de morale. Aucun souvenir de l'une d'entre-elles avoue toutefois Marie-Claude. L'exercice n'a, en fin de compte, pas vraiment été efficace dans le temps. L'intérêt était sans doute autre ; celui de commencer la journée par de l'écriture. Il y avait ensuite le calcul mental, la dictée dite traditionnelle, l'arithmétique avec un problème différent à résoudre tous les jours, l'autodictée qui permettait d'introduire une nouvelle règle d'orthographe ou de grammaire, la récitation. Enfin, pour clore de journée, la maîtresse, à l'aide d'un tampon en bois, amorçait une frise sur le cahier. « Nous devons la continuer et la colorier. » Une façon de faire de la géométrie.



Plan de la future mairie/poste. Ouverture prévue septembre 2013.

Ce que préférait Marie-Claude, c'était le « dessin de lecture ». « Tous les matins, on se précipitait sur le tableau pour y découvrir le dessin qu'avait réalisée la maîtresse. Il y avait dedans tous les mots que nous allions apprendre dans la journée. Ces dessins étaient magnifiques et je me rappelle encore très bien de cet âne à côté d'une petite fille, un vrai tableau. »

Changement d'époque

Sur la trentaine d'élèves de sa classe, seules deux sont allées en sixième. « Non pas que les autres n'avaient pas le niveau, mais leurs parents ne les y incitaient pas. » La petite Marie-Claude Maillard comptait parmi les deux « chanceuses ».

Une quinzaine d'années plus tard, se sont les mêmes tristes murs beige, le même tableau noir mobile derrière lequel elle avait passé sa première journée de classe, les mêmes livres encore plus jaunés, les mêmes toilettes à la turc que Marie-Claude a retrouvé, cette fois en tant que maîtresse. Pendant toutes ces années où Mlle Maillard, devenue Mme Lieurain, a officié de l'autre côté du bureau, l'école a bien évidemment évolué. Les enfants de ses anciennes copines de classes, puis leurs petits enfants, y ont à leur tour appris à lire, à écrire et à compter. Ils y ont eu l'enthousiasme de faire de grandes expositions admirées par les parents et de joyeux spectacles de fin d'année. Ils y ont fabriqué du pain d'épice à partir du miel de la ruche qui avait été installée en classe. Ils y ont eu peur quand le plafond de l'école est tombé sur leurs bureaux à la suite d'une explosion de la falaise lors de la construction du port. Ils y ont été fiers de recevoir des prix par des élus de la commune confortablement installés sur une remorque de tracteur au milieu de la cour de récréation.

Si l'on peut se réjouir qu'au fil du temps la teinte sépia du passé a cédé sa place aux couleurs chatoyantes de l'école d'aujourd'hui, nous pouvons tout autant être ravis qu'une chose n'a jamais, elle, changé durant toutes ces années : les cris des enfants dans la cour de récré.

Philippe DENEUFVE

10/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE

ST JOUIN-PLAGE UNE AIRE D'ACCUEIL POUR CAMPING-CARS

Engouement croissant

St-Jouin-Plage, seule plage de sable avec accès direct à la mer sur la côte d'Albâtre, accueille un nombre grandissant de camping-cars sur son site. Réussir et organiser l'accueil des camping-cars est indispensable. Afin de respecter les réglementations à proximité des sites industriels, le Grand Port Maritime du Havre a proposé à la mairie de St-Jouin-Bruneval un vaste terrain, à proximité de l'accès routier à la mer, avec vue sur mer. Réalisée à l'amorce de la descente vers la plage, cette aire sera à la croisée des chemins piétons qui mènent du bourg vers la plage et vers la vallée classée de Bruneval avec le Mémorial. L'aire sera ancrée dans un cadre de verdure. L'espace retenu est très vaste, permettant ainsi aux camping-cars de grandes dimensions d'y accéder. Cette aire sera complémentaire de l'offre proposée par Etretat.



DÉMONTAGE ANTENNES



Antenne du stade.

Antenne de Bruneval.

Deux relais de télévision avaient été implantés sur notre commune afin de permettre aux Saint-Jouinais de recevoir les chaînes télévisées en mode analogique. Un relais a été installé à proximité du terrain de football et l'autre sur les hauteurs de Bruneval. Depuis le 1^{er} février 2011, le passage au mode numérique ne justifie plus de conserver ces émetteurs qui ne sont plus utilisés et qui nuisent à la qualité des sites. Ils seront donc prochainement démolis. Toutefois, si la réglementation en vigueur impose à l'exploitant de l'antenne relais (TDF) de procéder à la démolition du matériel inutilisé, une autre législation s'ajoute pour les matériels ou bâtiments situés en zone classée, comme c'est le cas pour le relais de Bruneval. Une demande de permis de démolir a donc été adressée par la commune à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Celle-ci a validé le permis de démolition, à la condition expresse de la remise en état intégrale du site. De ce fait, l'antenne, les paraboles, le matériel électrique existant seront pris en charge par TDF, mais la commune aura à sa charge la démolition de la clôture et du petit bâtiment communal. Après cette opération, le site retrouvera son aspect original.

ST-JOUIN-PLAGE RESTAURANTS SAISON 2012 NOUVEAU LOCAL POUR LA FRITE D'OR ET ARRIVÉE DE LA CAMBUSE

Le front de mer de St-Jouin peaufine son image pour la prochaine saison estivale.

Chez Flo, vous serez accueilli dans des locaux plus spacieux et flambant neufs. Suite à une consultation, la seconde plate-forme terrasse a été attribuée à la « Cambuse », restaurant à l'ambiance pirate. Sylvain Pourrier continuera bien sûr à vous proposer de la vente à emporter.



GRAND HAMEAU POSE D'UN DOS-D'ÂNE

Passage sécurisé

Le service technique, avec à sa tête Michel Loisel, est venu poser des ralentisseurs devant le passage piétons. La vitesse est limitée à 30km/h sur cette partie de la route. Après la création d'un secteur piétonnier avec barrières, ces ralentisseurs sécurisent totalement le passage des collégiens. Il convient que chaque adulte respecte ces règles pour garantir aux enfants une sécurité maximale quand ils se rendent à l'arrêt de cars.



Ludovic Legoy et Anthony Farcy.



Réduire vos consommations d'énergie sans renoncer à votre qualité de vie, c'est possible !

Le réseau des Espaces INFO-ÉNERGIE, spécialiste des questions de l'énergie dans l'habitat, est un service public de conseils pratiques et objectifs.

L'espace INFO-ÉNERGIE des Hautes Falaises, vous informe gratuitement et en toute neutralité sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

La mission des conseillers INFO-ÉNERGIE est de proposer aux particuliers des conseils techniques, réglementaires ou financiers et d'apporter des solutions concrètes pour :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie : chauffage, isolation, ventilation, éclairage, équipements et appareils électriques...
- avoir recours aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, bois-énergie, éolien...

Info Énergie des Hautes Falaises
3, rue Saint Nicolas - 76400 FÉCAMP
Tel. 02 35 27 39 03
infoenergie.hautesfalaises@orange.fr
www.hautesfalaises.org

L'Espace Info-Énergie des Hautes-Falaises développe une mission financée par l'ADEME, la Région Haute-Normandie, le Pays des Hautes Falaises et la Ville de Fécamp.

BITING COMMÉMORER LE 70^E ANNIVERSAIRE



Réhabilitation du site

La mairie de St Jouin-Bruneval et l'association André Haraux Histoire et Mémoire préparent le 70^e anniversaire de l'Opération Biting qui aura lieu le 24 juin prochain. Les appels d'offres ont été lancés pour les travaux de réhabilitation et rénovation du site. Les entreprises ont été retenues et les travaux ont donc débuté. Au programme : création d'un lutrin long de 20m qui relatera de façon chronologique l'Opération Biting, remplacement des plaques commémoratives, réalisation d'une table d'orientation qui permettra de visualiser le déroulement de l'opération...

L'association André HARAUX

La mairie a travaillé en étroite collaboration avec l'association André Haraux. Cette association est composée de François Auber, président, Paul Coquerel, vice président, Ghislaine Haraux, secrétaire, Jean-Marc Coquerel, trésorier et des membres du conseil d'administration où l'on retrouve, André Brochec (Adjoint à Etretat), Patrick Bucourt, (maire d'Heuqueville) Jean-Louis Coquerel, Nicolas Emo, Roger Laborde, Micheline Monville, Gérard Paillette (maire de la Poterie) et Jean-Claude Pigny. L'association a pour but de perpétuer le souvenir de l'Opération Biting, d'entretenir le monument commémoratif et l'espace André Haraux, d'organiser la commémoration annuelle en collaboration avec la Royal British Legion of Normandy et le 2^e régiment de para britanniques, de concevoir des expositions itinérantes et enfin de créer un musée de plein air.

Manifestations et coquelicots

De février à juillet 2012, la mairie et l'association vont mettre en place plusieurs projets pour marquer les mémoires. Au programme : festival du film de guerre, exposition, randonnées, concerts, création d'un site internet afin de communiquer sur le 70^e anniversaire de l'Opération, de s'inscrire dans le paysage commémoratif normand et au-delà, et établir un lien entre tous ceux qui s'intéressent à cet événement et l'histoire de la seconde guerre mondiale... Dans ce journal, vous trouverez un sachet de graines de coquelicots afin d'impliquer, pour ceux qui le souhaitent, la population dans le 70^e anniversaire de l'Opération Biting. Le coquelicot est le symbole des vétérans du Commonwealth. Nous souhaiterions par conséquent fleurir tous les espaces possibles.

Partenariats

Pour mettre en place tous ces projets, nous avons créé un partenariat avec la Région, le Département, l'Europe, la Royal British Legion of Normandy et le Mémorial de Caen. D'autres partenariats sont en train d'être mis en place avec les fondations, musées, offices de tourisme de la région... Un programme avec le détail de tous les projets va être réalisé et sera distribué en février 2012.

Si vous souhaitez apporter votre aide et vous investir dans l'un des projets portés par l'association et la mairie, merci de prendre contact par téléphone au 02 35 20 74 43 ou par mail à : j.mastrovito@st-jouin-bruneval.fr

Réunion lundi 23 janvier de 18h30 à 19h30 (Mairie)

PERREY DE BRUNEVAL RÉHABILITATION PROGRAMMÉE

Le GPMH s'est engagé à refaire le Perrey de Bruneval. L'architecte choisi par la mairie pour la valorisation



du littoral travaille donc également au projet de requalification du Perrey avec les services du GPMH. Un enrochement conséquent (bloc de pierres/ciment) viendra protéger les extrémités endommagées du Perrey, il sera rehaussé et la cale dangereuse, source de nombreux accidents sera transformée en un « balcon » au dessus de la mer.

L'estimation globale de la réfection est en cours d'évaluation. Le GPMH prendra en charge l'ensemble des travaux, la participation communale se limitera à l'achat du mobilier extérieur, (bancs en bétons colorés).

Dossier administratif 1^{er} semestre 2012

Début travaux 2^{ème} semestre 2012

SEMEZ DES COQUELICOTS

Le dimanche 24 juin 2012, nous fêterons le 70^e anniversaire du Raid de Bruneval.



Cet événement d'ampleur européenne permettra de rendre hommage à cette opération militaire franco-britannique. Lors de cette commémoration, nous accueillerons une délégation britannique qui sera accompagnée de 150 parachutistes qui sauteront sur la même « Drop Zone » qu'en 1942. L'association André Haraux Histoire et Mémoire, la Royal British Legion of Normandy et la mairie proposent à tous les habitants de St-Jouin-Bruneval et de La Poterie Cap d'Antifer de se mobiliser pour accueillir nos amis britanniques en fleurissant l'ensemble de nos jardins, rues et plates-bandes de coquelicots, fleur symbolique pour les anciens combattants.

MODE D'EMPLOI

- Le semis du coquelicot se fait au printemps, directement en pleine terre, une terre retournée et humide.
- Recouvrir légèrement de terre fraîche et arroser très légèrement.
- Le coquelicot fleurit de mai à septembre. Il apprécie les sols calcaires.

1942 EN COQUELICOTS



Jean-Jacques Lemaistre, président d'Aquacaux, Vincent Gallo (conseiller municipal) et Myriam Ernis (membre de l'association de la valleeuse de Bruneval) ont réuni leurs compétences pour que la date symbolique de 1942 s'inscrive en chiffres de coquelicots et soit visible par les parachutistes et les participants le 24 juin, jour de la cérémonie.

Myriam et Vincent ont élaboré et dessiné le projet pour que les coquelicots fleurissent en juin.

Jean-Jacques, quant à lui, a ratissé, nettoyé le champ qui fait face au Mémorial de Bruneval et semé les graines.

12/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE

CENTRE BOURG COMMENT METTRE EN PLACE SON FINANCEMENT ?

Le Pacte de Développement durable, contracté avec le Département, et la Fiche Action du Contrat de Pays sont les 2 portes d'entrée auprès du Département et de la Région pour bénéficier des subventions qui permettent la réalisation du projet.

Inscrit dans une perspective d'attractivité des territoires ruraux, la globalité du projet de restructuration du cœur de bourg avec son réseau de chaleur rend également le projet éligible aux subventions européennes (FEADER) qui s'ajoutent aux participations du Département et de la Région. Un travail de prospective financière a été réalisé avec les services de la Trésorerie afin d'évaluer les marges financières de la commune. Une gestion très stricte et rigoureuse des dépenses de fonctionnement, associée à un choix d'augmentation des ressources fiscales issues du foncier bâti notamment industriel ont permis d'augmenter les capacités d'investissement de la commune. (La capacité d'investissement est passée de 159 € par habitant en 2008 à 194 € par habitant en 2010).

Cette mise en capacité pour investir permet donc d'envisager sereinement la réalisation du projet cœur de bourg. Les sommes restant à la charge de la commune proviendront de l'autofinancement dégagé des exercices 2011 - 2012 - 2013, ainsi que de la vente des locaux de l'actuelle mairie. Un emprunt viendra compléter l'autofinancement communal. Cet emprunt se fera en 2 temps. En fonction de l'avancement des travaux, il y aura recours à des lignes de trésorerie afin de régler les entreprises en attendant le versement des subventions, puis en fin de réalisation viendra la « consolidation » de l'emprunt ; c'est à dire une fois connu précisément le montant exact de toutes les subventions, la somme nécessaire à emprunter sera fixée.

Les scénarii les plus pessimistes quant aux rentrées de subventions ont été retenus comme base de travail, afin de définir la faisabilité du projet ainsi que son phasage éventuel dans le temps.



BILAN ÉNERGÉTIQUE ANNUEL

Pierre Lecoutey, conseiller en énergie partagée du Département, réalise le suivi énergétique de notre commune depuis 2008.

Un 1^{er} bilan montre que la commune a réalisé 22% d'économie d'énergie en 2010 grâce à une baisse significative de la consommation des bâtiments (-12% sur les bâtiments et -10% d'économie d'eau). La commune devient globalement moins énergivore, cependant on note une augmentation de la dépense financière par habitant due à l'augmentation du prix des énergies en 2010 et à une année très froide.



- 22% d'économie d'énergie sur l'ensemble de la commune (12% sur les bâtiments)
- 10% d'économie d'eau



- 7% d'augmentation des dépenses financières pour l'énergie et l'eau

Eaux de Baignade MAUVAIS RÉSULTAT AVANT L'ÉTÉ 2011



Eléments d'explication :

Un très mauvais résultat des eaux de baignade a été relevé le 29/06/2011. L'explication serait à rechercher au niveau du fonctionnement et de l'entretien de la station d'épuration de Saint-Jouin-Bruneval et du poste de refoulement de la vailleuse Boucherot, en aval de la plage. La CODAH, qui réalise le profil de vulnérabilité des eaux de baignade du Havre à Etretat, a mentionné ces points comme source potentielle de pollution de la plage de Saint-Jouin-Bruneval. Trois prélèvements complémentaires ont été demandés les jours suivants. Les résultats étaient bons. Plusieurs hypothèses ont été émises : soit un dysfonctionnement de la station d'épuration SJB, soit une erreur d'analyse. La SATESE, organisme de contrôle départemental, était présent le 06/07/2011 pour contrôle de la station.

Plusieurs problèmes ont été soulevés :

- Absence de télésurveillance de la station : si un problème survient entre les visites d'entretien d'Eaux de Normandie, il n'y a pas de possibilité de les voir.
- Absence de chloration en fonction des débits. La chloration est faite à dose constante. S'il se produit une variation de volume, il y a donc possibilité d'une sous chloration.
- Saturation des bassins de stockage des boues. Les bassins de stockage des boues sont vidés 2 fois l'année (janvier et fin de l'été). Nous avons donc

débuté la saison estivale avec des bassins saturés en boue.

- Eaux parasites. Le réseau sanitaire est séparé du réseau pluvial. Cependant lors d'épisode pluvieux, il y a un volume d'eau très important qui arrive et qui peut modifier le fonctionnement normal de la station.

Solutions mises en place

Face à ces dysfonctionnements, une démarche immédiate a été proposée.

Fin juillet, Eaux de Normandie a mis en place la télésurveillance. Et de fin juin jusqu'à ce que la télésurveillance soit opérationnelle fin juillet, Eaux de Normandie a réalisé des visites tous les 2 jours. Une chloration en sortie de station en fonction du débit est mise en place. Eaux de Normandie a vidé un maximum de boue rapidement, dès le début de l'été. Une réunion de travail a été proposée entre SIAPA (maître d'ouvrage), ARS (agence régionale de santé) et SATESE pour une étude de faisabilité pour améliorer l'efficacité de la station. Cette réactivité immédiate des autorités municipales s'est également traduite par la prise d'un arrêté immédiat d'interdiction de baignades. Parallèlement à ces mesures de précaution et de suspicion prises dans un contexte d'urgence concernant la station d'épuration, la mairie a entrepris une démarche à plus long terme, avec le syndicat d'eaux, le Délégué, les organismes concernés (police de l'eau, ARS, Agence

de l'eau). Une rencontre a eu lieu en octobre 2011 et une étude sur le réseau d'assainissement va être lancée. Dans cette page, consultez le projet de cahier des charges en cours de réalisation pour lancer cette étude, les résultats des prélèvements complémentaires et les informations concernant les travaux sur le profil de vulnérabilité des eaux de baignade.

L'état des plages
Qualité des eaux de baignade

ARS de Haute-Normandie - Pôle "Santé-Environnement"
SAINT-JOUIN-BRUNEVAL
SAINT-JOUIN-PLAGE

Classement 2010: Catégorie B : eau conforme de qualité moyenne / average-quality water

Résultats 2011 / Results for summer 2011
Classement fin de saison 2011: B

Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Eutrocasques (100m AP)	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15
Escherichia coli (100m AP)	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15

Legend:
 - eau conforme de bonne qualité / high-quality water
 - eau conforme de qualité moyenne / average-quality water
 - eau de mauvaise qualité / low-quality water

Text in French and English explaining the quality assessment process and the role of the ARS and SATESE.

BÂTIMENTS COMMUNAUX NÉCESSITÉ D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET D'UN RÉSEAU DE CHAUFFAGE

Les enfants d'aujourd'hui ne pourront pas consommer demain comme nous le faisons actuellement. Il nous faut anticiper l'avenir. Nous devons produire différemment en prenant en compte les énergies renouvelables et, chacun à son niveau, économiser l'énergie. Dans un contexte économique qui sera de plus en plus contraint, la commune a fait le choix de se projeter sur le long terme.

Suite à un long processus d'études et de réflexions, la commune a décidé de ne pas remplacer l'ensemble des chaudières au fioul et au gaz de la totalité des bâtiments municipaux et de créer une chaudière à bois centralisée et un réseau de chauffage pour les remplacer.

La commune a étudié l'opportunité du chauffage au bois de ses bâtiments communaux, par l'intermédiaire d'un petit réseau à eau chaude enterré. La majorité des bâtiments est chauffée au propane ou au fioul à partir d'équipements qui arrivent en fin de vie. Cette opération s'inscrit dans un triple objectif

de renouvellement d'équipement, de maîtrise des dépenses énergétiques et d'utilisation d'une énergie renouvelable et locale. Une étude de pré-faisabilité a été réalisée par Biomasse Normandie. Les bâtiments communaux du centre bourg sont situés à proximité les uns des autres. Il semble judicieux d'envisager une mutualisation des moyens de production de chaleur par l'installation d'un réseau de canalisations enterrées alimentant l'ensemble des bâtiments.

Energie d'appoint

L'étude de faisabilité réalisée par AUXITEC aborde les coûts de consommation, de maintenance de la future chaufferie, elle propose des scénarii de fonctionnement ainsi que le choix d'une énergie d'appoint. Le propane et le fuel sont les deux énergies d'appoint possibles. Après l'estimation des coûts, il s'avère que la solution fuel est la plus efficace. En effet, au prix actuel du marché, la solution fuel reste 3000€/an moins chère que la proposition propane. Avec une chaudière bois/fuel, l'estimation, suite à l'étude de faisabilité d'AUXITEC, prévoit :

- Une consommation d'énergie globale de 494 029 kWh/an
- Un coût des consommations de 23 018€ HT/an
- Un coût d'entretien de 11 300€ HT/an
- Un coût de travaux de 618 560€ HT

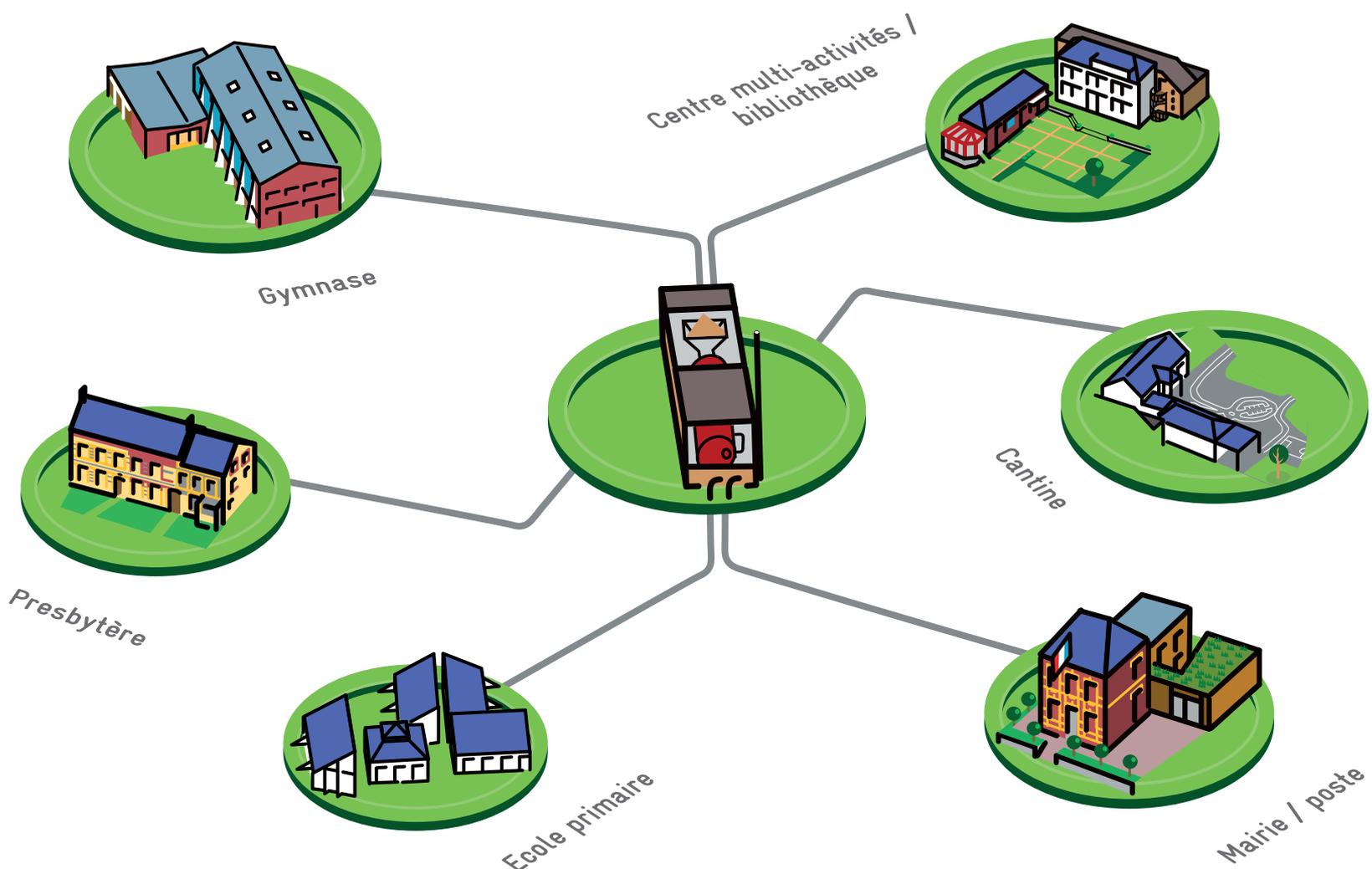
Si l'ensemble des subventions est obtenu, le retour sur investissement s'étalerait sur 10 ans.

Chaufferie centrale

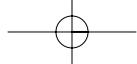
L'implantation d'une chaufferie centrale au bois déchiqueté nécessitera la création d'un bâtiment dédié à cet effet avec silo enterré. Le silo permettra ainsi une autonomie de 8 à 10 jours, en période de fonctionnement maximum de la chaudière bois, soit pendant les jours les plus froids de l'année. L'étude s'oriente pour son implantation sur les espaces disponibles, au dos de l'école primaire rue du 8 mai. Chacun des bâtiments sera relié à la chaufferie centrale par un système de canalisations enterrées d'environ 370 ml. Les chaudières en place dans les bâtiments seront déposées, et remplacées par des échangeurs à plaques permettant de transmettre la chaleur au circuit de chauffage secondaire à eau chaude des bâtiments.

LES BÂTIMENTS QU'IL EST ENVISAGÉ DE RACCORDER À LA CHAUFFERIE

- L'école primaire
- La cantine
- La future mairie-poste
- Le presbytère
- La salle multi-activités / bibliothèque
- Le gymnase



Les bâtiments communaux raccordés à la chaufferie.



14/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

POTAGER À LA MATERNELLE RÉCOLTE FRUCTUEUSE

Les enfants de la maternelle ont joué aux apprentis jardiniers à la fin mai. En septembre, ils ont eu le bonheur de voir que les plants, soigneusement entretenus et arrosés avec de l'eau de pluie, étaient devenus de beaux légumes. Accompagnés de leurs enseignantes, Claudine LAILLIER et Françoise GOUTEUX, de Frédéric, le cuisinier, et de Valérie qui le seconde, les enfants ont récolté d'énormes courgettes jaunes et vertes, des carottes et des pommes de terre. Le lendemain, ils ont tous apprécié la ratatouille confectionnée par Frédéric. Le potager qu'ils ont eux-mêmes créé les aura peut-être réconciliés avec les légumes.



CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES 3^E PRIX POUR L'ÉCOLE LE PÉLICAN

L'école a reçu, fin septembre, le 3^e prix du département pour les écoles fleuries. Cette distinction récompense la maternelle pour la création de son jardin potager, son action pour la biodiversité, sa plate-bande, sa fresque, ses nichoirs et son épouvantail. Les enfants ont découvert, avec fierté, leur diplôme assorti d'un bon d'achat d'une valeur de 120 euros qui servira à acheter des graines et des outils.



ET SI ON CHERCHAIT LES PETITES BÊTES



Les élèves de maternelle ont cherché, avec Benoit de l'association CARDERE, des petites bêtes dans la cour de récréation. Ils ont regardé dans l'herbe, sous les cailloux, derrière les feuilles, sur les troncs, dans le potager... Ils ont découvert toutes sortes d'animaux : araignées, fourmis, escargots, vers de terre, perce-oreilles, cloportes, papillons... Ils les ont relâchés dans l'herbe aussitôt après avoir compté leurs pattes. Les moyens, grâce au jeu de la pyramide, ont pu apprendre de quoi se nourrissaient les plantes et animaux.

Les élèves de maternelle ont cherché, avec Benoit de l'association CARDERE, des petites bêtes dans la cour de récréation. Ils ont regardé dans l'herbe, sous les cailloux, derrière les

SPECTACLE L'ARBRE ROUX



Lundi 3 octobre, les 2 classes de Maternelles, les CP et les CP/CE1 ont assisté à une représentation de «L'Arbre Roux», présenté par la Compagnie des 3 Chardons. À travers l'histoire de cet arbre défendu par ses habitants (les animaux), les enfants ont pris tour à tour le rôle de

la pluie, du corbeau, de l'écureuil, de l'abeille. Ils ont fait connaissance avec divers animaux tels la belette et le pivert.

Morale de l'histoire : l'union fait la force...
Le bûcheron n'a pas pu couper l'arbre.

AMBIANCE DE NOËL À LA CANTINE

Chantal Pla Valencia, saint-jouinaise du centre bourg, est une passionnée de décorations de Noël, qui aime aussi s'investir dans la vie communale. Pour le bonheur et le plaisir des enfants, elle s'est donc associée à Fred et Valérie pour décorer les deux salles de la cantine scolaire et le porche d'entrée, en mettant gracieusement à disposition son matériel de décoration. Astucieusement mis en scène, les personnages de Noël s'animent parmi les autres décorations et illuminations et tout cela pour la plus grande joie des enfants.

Ambiance de fête garantie pour le repas de Noël du 16 décembre et merci aux décorateurs !



SPECTACLE NOËL SCOLAIRES

190 enfants accompagnés par leurs parents ont assisté à un spectacle de contes le samedi 10 décembre sur le thème de Noël et l'hiver suivi d'une distribution de livres et chocolats. Les conteuses faisaient partie de l'association Autrement dire.



Merci Père Noël des 4 fermes qui a fait un déplacement remarqué à l'école.

TÉLÉTHON

Vendredi 2 décembre, tous les élèves du groupe scolaire Le Pélican ont participé au Téléthon. Les maternelles en marchant, les primaires en courant dans le village malgré le vent et le froid. Après cet effort, ils se sont retrouvés à la cantine où

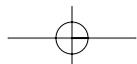


Frédéric et Valérie, les cuisiniers, les attendaient avec un chocolat chaud et des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves. L'ensemble des dons s'élève à 422.51€ et ont été reversés au Téléthon. Merci à l'ensemble des participants.

OISEAUX

PARTENARIAT ÉCOLE ET LPO PARKING DE BRUNEVAL

Des nichoirs seront installés en janvier avec la participation des familles volontaires. La date vous sera communiquée par les enseignants pour que vous puissiez vous joindre à l'événement.



INFOS PRATIQUES

/15



DÉMARCHE ADMINISTRATIVE AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Si un mineur français se rend dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de ses parents (ou de la personne titulaire de l'autorité parentale) et qu'il ne possède pas de passeport valide personnel, il doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire, ainsi que d'une carte nationale d'identité en cours de validité. La personne qui détient l'autorité parentale (soit le père, soit la mère ou soit le tuteur) doit s'adresser à la mairie de son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

La démarche :

- Se rendre en personne à la mairie
- Signer le formulaire d'autorisation
- Présenter les originaux de l'ensemble des pièces demandées.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une pièce d'identité de la personne détentrice de l'autorité parentale
- La carte nationale d'identité du mineur
- Un justificatif de domicile récent
- Le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser ! Dès le jour de votre 16^e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents

et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie, elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours : BEP, BAC, Permis de conduire...

RÈGLEMENTATIONS

INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets végétaux ou autres.

- ou si la durée d'installation est de moins de trois mois par an.
- Conformément à l'article (R421-23), l'implantation d'une caravane sur un terrain ne peut donc excéder plus de trois mois

ÉLAGAGE

La réglementation stipule que chaque riverain doit entretenir ses arbres et ne doit pas les laisser s'étendre au-dessus de la voie publique.

CARAVANE

Réglementation applicable à l'implantation des caravanes sur terrains privés. Article (R111-37) : sont regardés comme des caravanes les véhicules terrestres habitables qui sont destinés à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, qui conservent en permanence des moyens de mobilité leur permettant de se déplacer. Régime d'implantation - Article (R421-23). L'implantation d'une caravane est libre et sans formalité :
• dans les terrains de camping et parcs résidentiels de loisir

RESPECT DES ALIGNEMENTS DE VOIRIES

L'exploitation des parcelles jusqu'en limite de chaussée a un impact en terme de gestion des ruissellements. Le labourage des terres en bordure de route dégrade la voirie.

NUISANCES SONORES

Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés, en vertu de l'arrêt préfectoral du 2 janvier 2000, uniquement aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Tous les jeudis de 17h à 19h.

Si vous souhaitez rencontrer un adjoint, merci de prendre rendez-vous.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8h 30 à 11h30.

Lundi et vendredi de 15h à 17h.

Jeudi de 15h à 19h

Fermée au public le mardi et le mercredi après-midi.

Tél. 02 35 20 74 43 / www.st-jouin-bruneval.fr

mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr

HORAIRES DECHETTERIE DE CRIQUETOT

Lundi 14h - 17h.

Mercredi, vendredi et samedi 9h - 12h et 14h - 18h.

Fermée le dimanche.

Tel 02 35 27 27 00

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Ouverture tous les après-midis

de 14 h 30 à 17 h.

Samedi matin de 9 h à 11 h 30.

NUMÉRO DU GARDE CHAMPÊTRE

Mr Panchout : 06 82 23 18 41



HORAIRES DES MARÉES

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers	
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 D	03 31	52	15 47	46	10 18	22 35
2 L	04 22	42	16 47	38	11 05	23 26
3 M	05 29	36	18 01	35	—	12 05
4 M	06 42	36	19 17	39	00 32	13 23
5 J	07 47	42	20 19	46	01 55	14 40
6 V	08 39	51	21 08	56	03 05	15 38
7 S	09 23	61	21 51	66	03 59	16 26
8 D	10 03	71	22 30	75	04 44	17 10
9 L	10 40	79	23 08	83	05 27	17 52
10 M	11 18	86	23 46	88	06 08	18 33
11 M	11 56	90	—	—	06 49	19 13
12 J	00 25	91	12 36	91	07 29	19 53
13 V	01 05	90	13 17	89	08 09	20 31
14 S	01 47	87	13 59	84	08 47	21 08
15 D	02 30	80	14 43	76	09 27	21 48
16 L	03 17	71	15 34	66	10 11	22 35
17 M	04 13	61	16 40	57	11 04	23 34
18 M	05 27	54	18 04	53	—	12 13
19 J	06 46	53	19 27	56	00 53	13 40
20 V	08 00	60	20 40	65	02 21	15 00
21 S	09 04	71	21 38	77	03 33	16 06
22 D	09 56	82	22 27	87	04 37	17 10
23 L	10 42	91	23 10	93	05 34	18 02
24 M	11 24	95	23 50	96	06 21	18 44
25 M	—	—	12 03	96	07 00	19 20
26 J	00 27	95	12 39	92	07 34	19 52
27 V	01 02	89	13 14	86	08 05	20 21
28 S	01 36	81	13 48	76	08 34	20 47
29 D	02 08	71	14 20	65	09 01	21 12
30 L	02 39	59	14 53	53	09 29	21 41
31 M	03 14	47	15 35	41	10 04	22 22

Heure d'été en vigueur du 25/03/2012 à 2h du matin au 28/10/2012 à 3h du matin.

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers	
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 M	04 04	36	16 40	32	10 55	23 20
2 J	05 26	30	18 21	30	—	12 05
3 V	07 01	33	19 44	38	00 43	13 42
4 S	08 08	43	20 42	50	02 21	15 02
5 D	08 59	56	21 29	63	03 30	16 00
6 L	09 42	70	22 10	77	04 23	16 51
7 M	10 22	83	22 49	88	05 10	17 37
8 M	11 01	93	23 28	98	05 55	18 20
9 J	11 40	101	—	—	06 37	19 01
10 V	00 08	103	12 21	104	07 18	19 40
11 S	00 48	104	13 02	102	07 56	20 17
12 D	01 29	98	13 43	95	08 34	20 53
13 L	02 10	90	14 26	84	09 11	21 29
14 M	02 53	77	15 14	70	09 51	22 12
15 M	03 45	62	16 18	56	10 40	23 08
16 J	04 59	50	17 49	46	11 47	—
17 V	06 30	46	19 22	49	00 30	13 21
18 S	07 53	53	20 36	59	02 08	14 52
19 D	08 57	66	21 30	72	03 30	16 10
20 L	09 46	78	22 14	84	04 37	17 09
21 M	10 27	88	22 52	91	05 27	17 52
22 M	11 05	94	23 28	95	06 06	18 25
23 J	11 39	96	—	—	06 39	18 56
24 V	00 00	95	12 13	94	07 09	19 24
25 S	00 32	91	12 45	88	07 37	19 51
26 D	01 03	85	13 17	80	08 03	20 14
27 L	01 32	76	13 45	70	08 27	20 37
28 M	01 57	65	14 14	59	08 51	21 02
29 M	02 28	53	14 51	46	09 22	21 37

Heure d'été en vigueur du 25/03/2012 à 2h du matin au 28/10/2012 à 3h du matin.

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers	
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 J	03 11	41	15 45	35	10 05	22 29
2 V	04 15	31	17 13	29	11 09	23 47
3 S	06 03	30	19 03	33	—	12 44
4 D	07 30	39	20 10	46	01 34	14 20
5 L	08 28	54	21 01	62	02 55	15 27
6 M	09 15	70	21 44	79	03 54	16 23
7 M	09 57	86	22 25	93	04 46	17 13
8 J	10 38	99	23 05	105	05 33	17 59
9 V	11 20	108	23 46	111	06 18	18 41
10 S	—	—	12 02	112	06 59	19 21
11 D	00 27	112	12 44	110	07 39	19 59
12 L	01 08	106	13 27	101	08 17	20 36
13 M	01 50	94	14 11	87	08 55	21 12
14 M	02 33	79	15 00	70	09 34	21 54
15 J	03 25	61	16 06	54	10 22	22 51
16 V	04 40	47	17 39	44	11 31	—
17 S	06 15	44	19 12	46	00 17	13 08
18 D	07 39	51	20 23	57	01 58	14 41
19 L	08 40	63	21 12	69	03 20	15 56
20 M	09 26	75	21 52	80	04 21	16 48
21 M	10 06	84	22 28	87	05 06	17 28
22 J	10 41	89	23 00	91	05 41	17 57
23 V	11 13	92	23 31	91	06 11	18 26
24 S	11 45	90	—	—	06 41	18 54
25 D	00 02	89	13 17	87	08 09	20 20
26 L	01 32	84	13 49	80	08 34	20 45
27 M	02 00	77	14 18	72	08 59	21 08
28 M	02 27	67	14 48	62	09 24	21 35
29 J	02 59	57	15 26	51	09 54	22 08
30 V	03 41	46	16 17	40	10 33	22 55
31 S	04 39	36	17 29	33	11 29	—

Heure d'été en vigueur du 25/03/2012 à 2h du matin au 28/10/2012 à 3h du matin.

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers	
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 D	06 05	32	19 16	35	00 06	12 58
2 L	07 43	40	20 29	46	01 49	14 34
3 M	08 48	54	21 24	62	03 12	15 46
4 M	09 41	71	22 12	79	04 16	16 46
5 J	10 27	87	22 56	95	05 12	17 41
6 V	11 12	101	23 39	106	06 05	18 31
7 S	11 57	110	—	—	06 53	19 17
8 D	00 22	113	12 42	114	07 38	20 00
9 L	01 05	113	13 27	110	08 21	20 41
10 M	01 49	106	14 12	101	09 01	21 20
11 M	02 32	94	14 59	86	09 41	22 00
12 J	03 18	78	15 51	70	10 23	22 44
13 V	04 11	62	16 57	55	11 12	23 43
14 S	05 23	49	18 20	46	—	12 20
15 D	06 49	45	19 45	47	01 04	13 44
16 L	08 09	50	20 54	54	02 28	15 04
17 M	09 12	59	21 44	64	03 42	16 15
18 M	09 59	68	22 24	72	04 43	17 08
19 J	10 39	76	22 59	79	05 29	17 46
20 V	11 14	81	23 31	83	06 06	18 21
21 S	11 47	84	—	—	06 39	18 53
22 D	00 02	84	12 19	84	07 11	19 24
23 L	00 33	83	12 53	82	07 41	19 52
24 M	01 04	80	13 25	78	08 08	20 19
25 M	01 34	76	13 57	72	08 36	20 47
26 J	02 05	69	14 32	65	09 05	21 17
27 V	02 41	61	15 12	56	09 36	21 52
28 S	03 24	52	16 00	48	10 14	22 36
29 D	04 17	44	17 02	42	11 06	23 40
30 L	05 25	41	18 26	42	—	12 21

Heure d'été en vigueur du 25/03/2012 à 2h du matin au 28/1

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- **MERCREDI 11 JANVIER 18H30**
Voeux du maire. Salle polyvalente
- **MERCREDI 18 JANVIER 14H**
Galette des anciens. Salle polyvalente
- **SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 FÉVRIER**
Commémoration Biting.
LE 25 : Film. Salle Polyvalente.
LE 26 : 10 H - Dépôt de gerbes et vin d'honneur offert par la Poterie. Bruneval.
- **SAMEDI 24 MARS**
Carnaval des enfants (association des parents d'élèves). Salle polyvalente
- **DIMANCHE 20 MAI DE 10H À 18H**
« Valleuse des Arts ». Bruneval
- **DIMANCHE 22, 23 ET 24 JUIN**
70^e anniversaire de l'Opération biting.
LE 22 : Conférence. Salle Polyvalente.
LE 23 : 10 H - Randonnée historique.
20 H - Film. Salle Polyvalente.
LE 24 : 10 H / 14 H - Inauguration du Mémorial de Bruneval.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alice QUÉHEN le 04/10/2011
Nolan Hauchecorne le 20/11/2011

DÉCÈS

René HEDOUIN le 30/09/2011
Jacqueline PARMENTIER le 22/07/2011
Yvette ROSE le 07/09/2011
Henry PATRY le 30/09/2011
Germaine THOMAS le 14/11/2011

MARIAGES

Patrick CHEVREL
et Patricia Marie BRAULT le 13/08/2011



Stéphane DÉVAUX
et Aurélie GRANCHER
le 24/09/2011

BÂPTÊME CIVIL

Jules BUQUET le 22/10/2011



16/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

TRANSMISSION DU SAVOIR



La finaliste et Gérard Jaunet son maître-artisan.

Manon Delahais remporte la finale régionale du meilleur apprenti pâtissier de France.

Jeune apprentie de 18 ans, Manon Delahais a décroché la 1^{er} place à la finale régionale du meilleur apprenti pâtissier de France qui s'est déroulée lundi dernier au CFA de Bonsecours. Manon qui a commencé comme pré-apprenti il y a quatre ans chez Gérard et Marina Jaunet de la boulangerie-pâtisserie « Le fournil des falaises » a obtenu ainsi son billet pour le concours national du meilleur apprenti de France où elle représentera la Normandie. Ce concours qui rassemblera vingt et une régions se déroulera en 2012. Pré-sélectionnée par le CFA du Havre, elle s'est retrouvé avec quatre candidats, trois garçons et une fille. Pendant huit heures consécutives, ces jeunes devaient réaliser deux pièces artistiques, l'un en sucre, l'autre en chocolat sur le thème « les aventuriers » ainsi que deux entremets parfumés, chocolat et agrume. Manon avait choisi le plus populaire des aventuriers « tintin » et pendant un mois, elle s'est entraînée inlassablement,

mettant à profit les connaissances que lui a transmises Gérard Jaunet. Maître-artisan, maître-pâtissier, diplômé de la chambre des métiers, Manon est entre de bonnes mains. Le jury composé de professionnels notaient la composition artistique, le goût (note très importante, Manon a d'ailleurs obtenu la meilleure note en dégustation) mais aussi l'hygiène du travail. Au terme des délibérations, Manon avait la joie d'apprendre qu'elle avait remporté la finale devançant l'autre candidate. Elles prouvent que ce métier n'est pas l'apanage de la gente masculine. « c'est la consécration de son travail, elle est jeune dans le métier mais prouve ses qualités, il y a plus de finesse chez elle, mais c'est aussi une satisfaction d'avoir pu lui transmettre un savoir-faire » confie Gérard, fier de son élève. Quant à Manon, modeste, elle se dit contente, elle espère plus tard se mettre à son compte.

AGENDA CITOYEN ÉLECTIONS

22 avril 2012 : 1^e tour de l'élection présidentielle
6 mai 2012 : 2^e tour de l'élection présidentielle
10 juin 2012 : 1^e tour des élections législatives
17 juin 2012 : 2^e tour des élections législatives

Pour ces scrutins nationaux, vous recevrez votre nouvelle carte électorale. Le bureau de vote indiqué sur votre carte sera « École Le Pélican ». En effet, en raison des travaux programmés en centre bourg (bâtiments anciens et salle polyvalente), le bureau de vote prendra place à l'école Le Pélican. Les sept emplacements destinés à l'affichage électoral sont les suivants : mairie, école Le Pélican, la Forge, le Grand Hameau, Bruneval, Écrépintot, Tanville.



JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Directeur de publication : François Auber / Rédacteur en chef : Maria Bergeron / Comité de rédaction : Olivier Henry, Aurélien Paul et Noëlle Leveau / Secrétariat de rédaction : Jade Mastrovito / Conception graphique : Iceberg Communication / Maquette : Samuel Lambert / Impression : La Petite Presse / Crédits photos : Jade Mastrovito et Olivier Henry / Tirage : 1 000 exemplaires / Secrétariat : 02 35 20 74 43 / Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr